



Terminal Jules Verne – LA DEFENSE

Entrée n°1/ : uniquement pour les déposes.

Entrée n°2 : uniquement pour les arrivées/départs ou départs.

Sortie **3** : sortie obligatoire pour tous les véhicules dont les quais se situent sur la voie centrale.

Sortie **4** : sortie obligatoire pour les véhicules dont les quais ne se situent pas sur la voie centrale.

